



Alerte : sans mesures significatives, la hausse du nombre de médecins ne suffira pas, à elle seule, à mettre fin aux déserts médicaux !

Le CODEF prend acte de l'augmentation nationale du nombre de médecins, passée de 197 417 praticiens en 2023 à 205 214 en 2026, soit une progression de 4%.

Cette évolution constitue un signal positif, mais elle ne doit pas masquer la réalité vécue dans de nombreux territoires : l'accès effectif aux soins continue de se dégrader dans les zones déjà fragilisées.

La publication de la dernière édition de l'Atlas de la démographie médicale montre clairement qu'une hausse globale des effectifs ne garantit pas une amélioration de la présence médicale là où les besoins sont les plus urgents. En particulier, la part des médecins généralistes recule, passant de 48% des médecins actifs en 2010 à 42% en 2026, tandis que la part des spécialistes continue d'augmenter.

Or ce sont bien les médecins généralistes qui assurent le premier recours, le suivi régulier des patients et la continuité des soins de proximité. Cette tendance est d'autant plus préoccupante que la population augmente et vieillit. À en croire la dernière version du baromètre du droit des personnes malades, réalisé par France Assos Santé avec Ipsos BVA et publié mercredi 15 avril, celles-ci sont de plus en plus frappées par la détérioration du système hexagonal. Ce baromètre atteste d'une augmentation des difficultés pour obtenir un rendez-vous, pour se procurer certains médicaments, et des dépassements d'honoraires.

Entre 2023 et 2026, la population française est passée de 68,3 à 69 millions d'habitants, tandis que la part des plus de 75 ans a progressé de 10% à 11,1%. Les besoins de santé augmentent donc plus vite que la réponse médicale disponible sur le terrain.

Soulignons que les nouvelles installations bénéficient principalement aux métropoles et aux zones côtières, déjà mieux dotées, alors que les zones rurales et les bassins de vie populaires restent en grande difficulté.

Selon les projections rappelées dans l'Atlas, le point bas pour la démographie des généralistes devrait être atteint en 2027-2028 et les niveaux de densité standardisés de 2010 ne seraient pas retrouvés avant 2035-2040.

Face à cette situation, nous estimons qu'il n'est plus possible de s'en tenir à des constats. Une politique volontariste d'aménagement sanitaire du territoire doit être engagée sans délai.

Elle doit reposer sur plusieurs priorités :

- la garantie d'un accès équitable aux médecins généralistes sur tout le territoire en encadrant leur installation afin de mieux orienter les nouvelles installations vers les zones sous-dotées, où les besoins sont les plus urgents ;
- le soutien aux formes d'exercice coordonné, notamment dans les centres de santé pluriprofessionnels ;
- une régulation progressive de l'installation afin d'éviter un creusement continu des inégalités territoriales ;
- une anticipation durable des besoins de santé, en lien avec l'évolution démographique de la population.

Le CODEF considère que l'égalité d'accès aux soins ne peut dépendre du seul jeu des installations individuelles. La santé relève d'un choix collectif, d'une responsabilité publique et d'un engagement territorial fort.

Dans les territoires déjà confrontés à la raréfaction de l'offre médicale, les habitant-es, les élu-es, les soignant-es et les acteurs associatifs et syndicaux attendent des décisions concrètes, rapides et durables.

Nous attendons de l'État, des Agences Régionales de Santé et de l'ensemble des responsables publics qu'ils prennent la pleine mesure de l'urgence.

20 Avril 2026